

Communes concernées par les servitudes aéronautiques

BAINVILLE - SUR - MADON
CHALIGNY
MAIZIERES
MARON

NEUVES - MAISONS
PONT - SAINT - VINCENT
SEXEXY - AUX - FORGES
VITERNE

Caractéristiques techniques de base :

- Chiffre de code de l'aérodrome : 1

- Altitude de référence : 398.5 mètres NGF

- Piste non revêtue (code 1)

- Longueur de piste : 1153 m.

- Périmètre d'appui : 1153 x 100 m.

- Seuil 06 : piste exploitée à vue

- Seuil 24 : piste exploitée à vue

- Piste non revêtue (code 1)

- Périmètre d'appui : 693 x 80 m.

- Seuil 18 : piste exploitée à vue

- Seuil 36 : piste exploitée à vue

Légende :

Piste non revêtue

Limite des surfaces de dégagement

Intermédiaire des surfaces de dégagement

398.5

Cote altimétrique des surfaces de dégagement (mètres NGF)

Végétation dépassant les cotes limites autorisées

Obstacle mince ou massif existant

1

Numéro d'obstacle

Limite de commune

PONT - SAINT - VINCENT

Nom de la commune

Maîtrise d'ouvrage

Ministère
de la Transition
écologique et solidaire

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord-Est

Aérodrome de
PONT - SAINT - VINCENT (LFSV)

PLAN DES SERVITUDES
AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENTS

A1 - PLAN D'ENSEMBLE

Maîtrise d'oeuvre

Service National d'Ingénierie Aéroportuaire

Département Programmation Environnement Aménagement
Siège: 82, rue des Pyrénées - 75970 Paris cedex 20
Site : Méditerranée
Adresse : 1, rue Vincent Auriol - CS 90890 - 13627 Aix en Provence cedex 1

Date	Référence	Echelle
Août 2018	PSA-A1-SNIA/PEA-LFSV	1 / 25 000
Vérifié par le chef de bureau Environnement Aménagement Aix, le 14 août 2018	Proposé par le chef du Département Programmation Environnement Aménagement Paris, le 14 août 2018	Présenté par le directeur du Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Paris, le 14 août 2018
JN. HERBEY	M. HONORAT	A. LASLAZ

Approuvé par arrêté ministériel en date du :14 novembre 2018

OBSTACLES DEPASSANT LA COTE DES SURFACES DE SERVITUDE									
N°	coordonnées		Situation de l'obstacle	Type obstacle	Nature obstacle	Cote sommitale (m NGF)	Cote servitude	Dépassement (m)	Commune
	X	Y							
1	925 318.02	6 837 299.26	Trouée atterrissage seuil 36	Haie	Massif	392.3	391.9	0.4	Maizières
2	925 828.08	6 838 117.07	Surface latérale Nord	Arbre	Mince	406.1	405.5	0.6	Bainville-sur-Madon

Caractéristiques techniques de base :

- Chiffre de code de l'aérodrome : 1

- Altitude de référence : 398.5 mètres NGF

- Piste non revêtue (code 1)

- Longueur de piste : 1153 m.

- Périmètre d'appui : 1153 x 100 m.

- Seuil 06 : piste exploitée à vue

- Seuil 24 : piste exploitée à vue

- Piste non revêtue (code 1)

- Périmètre d'appui : 693 x 80 m.

- Seuil 18 : piste exploitée à vue

- Seuil décalé : 78 m

- Seuil 36 : piste exploitée à vue

Légende :

Piste non revêtue

Limite des surfaces de dégagement

Intermédiaire des surfaces de dégagement

Cote altimétrique des surfaces de dégagement (mètres NGF)

Végétation dépassant les cotes limites autorisées

Obstacle mince ou massif existant

1

Numéro d'obstacle

Limite de commune

PONT - SAINT - VINCENT

Nom de la commune

Maîtrise d'ouvrage

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Nord-Est

Aérodrome de PONT - SAINT - VINCENT (LFSV)

PLAN DES SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENTS

A2 - PLAN DE DÉTAILS

Maîtrise d'oeuvre

Service National d'Ingénierie Aéroportuaire

Département Programmation Environnement Aménagement

Siège : 82, rue des Pyrénées - 75970 Paris cedex 20

Site : Méditerranée

Adresse : 1, rue Vincent Auriol - CS 90890 - 13627 Aix en Provence cedex 1

Date Août 2018	Référence PSA-A2-SNIA/PEA-LFSV	Echelle 1 / 10 000
Vérifié par le chef du bureau Environnement Aménagement Aix, le 14 août 2018	Proposé par le chef du Département Programmation Environnement Aménagement Paris, le 14 août 2018	Présenté par le directeur du Service National d'Ingénierie Aéroportuaire Paris, le 14 août 2018
JN. HERBEY	M. HONORAT	A. LASLAZ

Approuvé par arrêté ministériel en date du :14 novembre 2018